

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# MÉLANGES RELIGIEUX,

SCIENTIFIQUES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

Vol. 9

MONSIEUR ANTOINE, 23 OCTOBRE 1846.

No. 75

## MISSION D'ABBITIBBI, DE TEMISKAMING, ETC.

LETTRE DU R. P. LAVERLOCHÈRE A MGR. GUIBERT,  
ÉVÊQUE DE VIVIERS.

Monseigneur,

L'affection singulière que vous avez toujours témoignée aux enfans de Marie Immaculée, la qualité d'Oblat de Marie que vous unissez au titre glorieux de prince de l'Eglise et l'assurance que vous avez bien voulu nous donner que vous ne cesseriez jamais d'être le protecteur et le père de notre congrégation sont pour moi un gage assuré de la bienveillance avec laquelle cette lettre sera accueillie.

Je n'aurais pas tardé si longtems sans vous écrire, si la pensée, que je pourrais peut être vous intéresser par le récit de ma mission chez les sauvages, ne m'avait fait différer jusqu'à mon retour, afin de vous donner des détails plus amples sur l'état actuel des âmes dont je suis chargée, et si cette relation dans laquelle j'essaie de raconter quelques uns des traits édifiants, dont j'ai été témoin, venait à tomber entre les mains de quelques jeunes élèves du sanctuaire, oh! puisse-t-elle enflammer leur zèle pour venir eux aussi travailler à cette grande portion de la vigne du Sauveur si longtems délaissée. Quelles difficultés ne peut pas surmonter celui dont le cœur est dévoré de zèle pour la gloire de Dieu.

C'est toujours aux premiers jours de mai que la navigation devient libre sur nos beaux fleuves du nord de l'Amérique, et c'est aussi l'époque où le missionnaire des sauvages équipe son canot qui est ordinairement monté par 6 ou 7 hommes. Cette année, j'ai été obligé de faire double expédition; un canot chargé d'outils et de ferrures devait me précéder et se rendre incessamment au poste des lac Abitibi pour l'érection d'une chapelle, mais comme il était surchargé d'un poids trop lourd, il faillit plusieurs fois faire naufrage avant d'arriver au grand Calumet, où je dus en acheter un d'une plus grande dimension. Je montais le second canot qui portait en même tems nos provisions. Les six hommes qui me conduisaient offraient dans leur ensemble un spectacle bien singulier. Il se composait d'un franco-canadien, d'un abenakis, d'un mitis anglais d'un mitis algonquin et de deux Iroquois, en sorte, que soir et matin ce nombre devait se partager en cinq fractions pour prier le Seigneur en autant de langues différentes. On m'avait adjoint le P. Clément jeune prêtre canadien entré dans notre société depuis 18 mois. Mais bientôt il fallut nous séparer, la mission de Temiskaming devait durer une vingtaine de jours et il avait à diriger la construction projetée à Abitibi, vous pouvez juger Monseigneur combien cette séparation nous fut pénible, nous ne devions plus nous revoir qu'une fois dans l'espace de trois mois, et pour surcroît de douleur, nous n'avions qu'un seul autel portatif en sorte que ce cher confrère a dû se résigner à une longue privation des saints mystères. En peu de tems la chapelle fut bâtie, elle n'a que 35 pieds, sur 25, elle est sans doute trop petite pour une population qui, réunie, excède 450 âmes. Mais nous avons du moins un abri pour les exercices de la mission. La première fois qu'un homme de Dieu, l'aimable M. de Bellefeuille parut au milieu de ces peuplades sauvages, il y arbora à la vérité l'étendard du salut, mais il manquait de lieu convenable pour célébrer nos saints mystères et instruire le peuple. Aujourd'hui grâce à la générosité des MM. de l'honorable compagnie de la baie d'Hudson, qui l'avant dernier hiver avaient eu la bonté d'envoyer leurs engagés chercher, bien avant dans les forêts, du bois propre à bâtir, le couper, l'équarrir et le faire traîner par des chiens jusqu'au bord du lac, à travers mille difficultés; un modeste temple est enfin élevé au Dieu des nations dans ces contrées où il y a peu d'années l'esprit infernal régnait en souverain. Le sang de l'agneau pacificateur a coulé dans ces lieux où naguère l'ennemi de tout bien armait l'enfant contre ses parents, la sœur contre le frère, et l'oncle contre la nièce. Oui Monseigneur et mon père, trois hivers se sont à peine écoulés depuis qu'une malheureuse fille a égorgé durant la nuit son père, sa mère, trois sœurs et deux frères. On avait cru d'abord qu'elle était atteinte d'aliénation mentale, mais j'ai appris cette année, de la bouche même de son frère, le seul qui ait échappé à cette horrible boucherie que la malheureuse s'était portée à ces atrocités, parce qu'elle avait été contrariée par ses parents dans sa mauvaise conduite. Aucun d'eux n'était baptisé. Pour suivie aussitôt elle même par son oncle comme une bête féroce, elle fut prise, attachée, fusillée avec une barbarie que je ne puis rendre, et ce même oncle si cruel et si redouté, car il est d'une force athlétique, est devenu doux comme un agneau, pleurant et détestant son crime. Bien des fois, en voyant à mes genoux cet homme si redoutable, recevant et accomplissant avec

une admirable docilité la pénitence publique que je lui imposais, je me suis demandé à moi même! quelle autre puissance que celle d'une religion divine pouvait opérer en si peu de tems de tels prodiges de grâce? Son affliction était si grande qu'il m'a fallu le consoler et l'encourager bien des fois.

Mais je reviendrai sur ma chère mission d'Abitibi. Je dois auparavant dire quelques mots touchant celles qui l'ont précédée en commençant par celle de Temiskaming.

Cette chrétienté est toujours fervente. Depuis deux ans, on n'y voit plus d'ivrogne parmi les chrétiens. La danse en est bannie depuis plus d'un an et avec ces deux désordres, on en a vu disparaître beaucoup d'autres qui d'ordinaire en sont la suite. Le démon cependant n'y dort pas plus qu'ailleurs. Là aussi comme un lion rugissant il cherche sa proie. Quelques uns, sont tombés, mais s'ils ont outragé Dieu par leurs péchés, ils l'ont aussi apaisé par leur repentir, et leur docilité à faire la pénitence publique que je leur ai imposée, à autant édifié leurs frères que leurs chutes les avaient scandalisés.

La saison plus avancée que d'ordinaire cette année m'ayant permis de monter plutôt pour les missions, je trouvai à peu près tous les sauvages qui fréquentent Temiskaming réunis au fort. Je pus donner mes soins à une trentaine de chasseurs qui devaient partir dans six jours pour la Baie-James. Je ne puis vous dire la joie que mon arrivée causa à ces bons néophytes. A peine étais-je débarqué qu'ils vinrent tous me saluer en m'adressant ces paroles: "Nous appréhendions beaucoup, mon père, de partir pour le grand liquide, (la mer) avant ton arrivée, mais puisque nous ne partirons que dans six jours, nous aurons le tems de purifier nos âmes. Dès ce moment ils s'occupèrent presque exclusivement de l'affaire de leur salut, ils étaient constamment à la chapelle ou bien ils venaient à ma rencontre dès que j'en sortais, me disant avec une simplicité admirable; donnez-nous donc des avis, mon père, pour ne pas nous laisser vaincre par le mauvais esprit quand nous serons loin de toi. Le bourgeois lui-même qui a eu pour moi toutes les bontés, imaginables, parut content de mon arrivée avant le départ de ses voyageurs. Il sait par expérience qu'il peut plus compter sur des sauvages craignant Dieu que sur les autres; il m'engagea à venir tous les ans de très-bonne heure au poste.

Quelques heures après mon arrivée, on vint m'avertir qu'un sauvage indigne était en danger, j'y cours aussitôt. Quelle n'est pas ma surprise lorsque je reconnais dans ce moribond, le fils d'une vieille ivrognesse dont j'avais raconté la fin tragique dans mon rapport de l'année dernière. Je le trouvais précisément à la même place où le malheureux avait un an auparavant laissé mourir sa mère sans lui donner aucun secours. Son état avait quelque chose de plus effrayant encore que celui de sa mère. Cependant plus heureux qu'elle, il a eu le bonheur de rentrer en grâce avec Dieu et de mourir en protestant. A la première question que je lui fis sur l'idée qu'il avait de notre sainte religion, il me répondit d'abord qu'il ne pensait rien, et après un moment de silence, se tournant vers un canadien, qui m'accompagnait et qui comprenait le sauvage, il lui dit, avec un rire sardonique, qu'il pensait que la religion des robes noires n'était qu'une jonglerie. J'étais désolé, je voyais que cet infortuné avait peu de tems à vivre et il était bien loin de se montrer digne du baptême. Je redouble mes visites et surtout mes prières, Dieu le père des miséricordes les entendit ou plutôt se laissa toucher à la vue du sang adorable de son divin fils que je lui offrais à cette fin. Le lendemain après la messe, je fus le voir, c'était ma quatrième visite, il me vint en pensée d'examiner la plaie qui le faisait tant souffrir, il me la découvre, ciel! quel hideux spectacle! je faillis tomber à la renverse. Un horrible chancre avait dévoré toutes les chairs du pied et de la jambe, la gangrene y était et il s'en exhalait une odeur telle qu'on n'avait pas voulu permettre qu'il campât avec les autres. Une mousse grisâtre et rude telle que la produit un pays rocailleux était la seule charpie dont il fut usage. Je nétoyai sa plaie et y appliquai un remède qui parut le soulager..... Mon attention pour lui le toucha cette fois, et il m'en témoigna sa reconnaissance. Dès ce moment il se montra tout à fait docile à ce que je lui disais, et cet homme qui, il n'y a que quelques instans ressentait tant d'antipathie pour la religion, se plaignait maintenant de n'avoir pas été instruit plus tôt, et de n'avoir personne pour lui parler de ce grand esprit dont je lui racontais les merveilles et les bontés. Il me pria de venir le voir plus souvent; hélas mes occupations multipliées ne me permettaient pas d'aller le voir aussi souvent que nous le désirions l'un et l'autre, mais j'avais soin de lui envoyer quelques pieux néophytes pour l'instruire, leur recommandant de m'avertir dès que le danger paraissait plus

grand. Le lendemain tandis que j'instruisais le peuple à la chapelle, on vint en toute hâte me dire que notre malade était tombé en pamoison, j'y vole et je le trouve à l'extrémité. Je l'appelle, lui demande s'il me reconnaît, il tourne vers moi des yeux presque éteints, veut parler mais la parole expire sur ses lèvres. Je lui présente mon crucifix, il le baise avec affection et d'une main défaillante s'efforce de faire le signe de la croix. Qu'avais-je de plus à attendre ? L'ardeur de sa foi était encore plus évidente que le danger n'était imminent. Il n'y avait qu'un pas de sa couche au fleuve, je me hâta de le baptiser. A peine l'eau régénératrice eut-elle coulé sur le front du mourant qu'aussitôt poussant un grand soupir, comme un homme qui revint d'un profond sommeil, il se trouva soulagé. Dès cet instant il parut aller mieux de jour en jour ; il bénit le Seigneur, sans pourtant se faire illusion sur son état. Je lui fis comprendre que c'était une faveur toute spéciale de Dieu qu'il eut vécu jusqu'à ce jour et que s'il prolongeait encore sa vie c'était pour qu'il l'aimât de plus en plus en détestant sa conduite passée. Il me répondit, mon père je ne puis dire la joie que je ressens d'avoir été arrosé de l'eau qui lave le péché. Je rends grâces au Grand-Esprit de ce qu'il a eu pitié de moi. Je sens bien que je ne relèverai pas de cette maladie, mais tant que je vivrai je veux l'aimer et détester ma mauvaise conduite, hélas mon père, je me suis tant étourdi la tête par la liqueur de feu ! (rhum) je n'en boirai plus, si je reviens en santé ; mais j'offre ma vie au Grand-Esprit. " Je l'ai vu s'attendrir jusqu'aux larmes chaque fois que lui montait mon crucifix, je lui racontais les souffrances de l'homme-Dieu. Il paraissait alors oublier ses souffrances quoiqu'elles fussent inexprimables. Depuis son baptême je ne l'ai pas entendu se plaindre une seule fois de ses maux. Lui demandant un jour s'il souffrait toujours beaucoup, il jeta sur la croix un regard pénitent et me répondit : " J'ai bien mérité ce que je souffre, je me suis tant enivré ! Je lui avais donné un petit crucifix et une médaille miraculeuse, il fit suspendre la croix à la barre de son canot qui lui servait d'abri, afin d'avoir toujours devant les yeux l'image du sauteur des hommes. Pour l'image de Marie il la mit à son cou et vingt fois le jour il la baisait avec amour, chaque fois que j'allais lui rendre visite un sourire de bonheur éteignait ses lèvres livides. " Merci mon père me disait-il, du bien que tu m'a fait. Je suis content que tu m'as arrosé de l'eau de la prière, et fait connaître la sainte prière du Grand-Esprit. " J'ai bien vu quelquefois une sol-dana robe noire *Mekdewikonicakaz* mais je n'avais pas beaucoup de conférences en lui, il avait une femme. . . . Telles étaient les dispositions dans lesquelles je le laissai en quittant Témiskaming. J'appar's plus tard de la bouche d'un témoin oculaire qu'il était mort deux jours après mon départ prononçant les saintes paroles de Jésus et de Marie.

Si je suis entré dans un trop grand détail, Monseigneur mon Père, je vous prie de me pardonner. De pareils traits je crois, ne doivent pas être ignorés, car s'il est bon de taire les secrets du roi, il est glorieux de révéler et de publier les œuvres de Dieu. (Ces traits) sont bien de nature à faire oublier au missionnaire des fatigues mille fois plus grandes que celles qu'il a à endurer. Que de fois depuis, songeant à cette âme naguère si endurcie aujourd'hui prédestinée, je me suis écrié, dans un saint transport *non abbreviata est manus Domini*.

Comme j'avais à peu près trouvé tous mes sauvages réunis au fort de Témiskaming lors de mon arrivée, je fus tellement occupé par les confessions et les instructions générales, que je ne pus donner aux infidèles des soins particuliers, mais j'eus l'avantage d'être aidé par un pieux métis du lac des Deux Montagnes, parlant très bien les deux langues, je ne pus baptiser que quatre adultes durant la mission mais j'en admis cinq au catéchuménat, et ils firent tant d'efforts pour s'instruire durant mon absence que je pus les baptiser à mon retour. De ce nombre se trouvait un vieil ivrogne qui avait eu ses quatre sœurs pour femmes. La mort lui en avait enlevé une, et depuis plus d'un an la grâce et le désir du baptême lui avait fait renvoyer deux autres et abandonner l'ivrognerie. Je bénis son mariage avec la 4e. après les avoir baptisé tous les deux.

Plus on examine les circonstances qui surviennent dans l'exercice du saint ministère, plus on a lieu d'admirer comment Dieu dispose des cœurs à son gré. Il y avait au fort de Témiskaming un jeune misanthrope, dans toute la force du terme, qui avait une aversion singulière pour la religion il la haïssait précisément parce que les autres l'embrassaient cette aversion il la ressentait pour tout le monde ; surtout pour les femmes, même pour sa propre mère. C'était d'ailleurs un homme de bonnes mœurs et de probité. Je lui avais fait plusieurs visites l'année dernière, sans pouvoir jamais obtenir de lui seulement un signe de croix. L'automne dernier il disparut tout à coup sans qu'on put découvrir le lieu de sa retraite. Il a reparu ce printemps et on a su qu'il avait passé plus de quatre mois dans une espèce de tanière, on ne sait pas ce dont il se nourrissait. A mon arrivée au fort, je m'empressai de lui faire une visite, je le trouvai prenant son repas, ayant la tête enfoncée jusqu'aux épaules dans une chaudière. Je le saluai, lui fis plusieurs questions qui furent sans réponse, il ne daigna pas même lever la tête. Sans me déconcerter j'attends qu'il ait fini, je lui tends la main, lui fais compliment sur sa bonne santé et son appétit et finis par lui demander pourquoi il ne venait pas à la chapelle. Il me répondit qu'il ne s'y rendrait pas tant qu'il y verrait des femmes. Cette réponse m'atterra. J'avais laissé bien volontiers les autres dans le bercail pour courir après cette brebis égarée, mais les chasser toutes du pâturage pour l'y admettre c'était autre chose. Visites, instances pour l'engager à venir, tout fut inutile, son unique réponse était : *nichike inini nind ijnikas* je m'appelle le solitaire, aussi je vis toujours

seul. Je ne savais plus quel parti prendre, que de le recommander d'une manière toute spéciale à la Très sainte Vierge. Il y avait deux jours que j'avais cessé de lui rendre visite, lorsque, conversant avec le commis en charge, il me demanda si je n'allais pas marier Nichikimini avant mon départ. Étonné, je lui demandai dans quel but il me fait cette question puisqu'il n'ignorait pas lui-même que l'avection de cet individu pour le sexe était le principal obstacle à sa conversion. " J'ai été aussi surpris que vous l'êtes me dit le commis, lorsque ce matin il est venu me demander s'il ne pourrait pas se marier, parce que depuis deux jours il en avait eu la pensée. Je lui ai répondu que personne ne voudrait s'unir à lui tant qu'il ne se serait renoncé l'espoir dans son âme, je ne doutai pas que ce fut là un tour de notre bonne mère à qui je l'avais recommandé. Je n'ai pu ni le baptiser ni le marier, car le lendemain il partit pour un voyage, mais dans ma dernière visite il fit sans peine le signe de la croix et je le trouvai disposé à se réconcilier avec Dieu comme avec le genre humain j'espère que J.-C. en fera sa conquête. J'ai prié quelques néophytes de l'instruire et de le préparer au baptême pour l'année prochaine.

Il ne faut quelquefois que la mauvaise conduite de deux ou trois chrétiens pour faire mépriser notre sainte religion et mettre un obstacle aux progrès de l'évangile. Lorsque j'engageais cet homme, dont je viens de parler, à se rendre aux instructions il me répondait, pour s'excuser, qu'il ne faisait du mal à personne, tandis que mes prians étaient mauvais. Hélas ! cette observation n'était que trop vraie pour quelques uns. Aussi ai-je cru devoir donner une punition exemplaire à deux hommes et à deux femmes qui s'étaient livrés à quelques désordres l'hiver dernier. Dès qu'ils avaient eu vent de mon arrivée, ils s'étaient enfilés du poste pour éviter la punition. Cependant dévorés par les remords, ils revinrent quelques jours avant la fin de la mission. Ils étaient devenus un objet de mépris pour tous nos bons néophytes et même des infidèles, chacun les fuyait, on venait me les signaler comme les fléaux de la société. Dans une chrétienté naissante laisser des crimes impunis serait vouloir donner prise à d'autres. Quand ils se présentent pour se confesser je les arrêtais à la porte de l'Eglise et les apostrophant en présence de toute l'assemblée ; " Malheureux leur dis-je, qu'avez-vous fait ? vous avez outragé le Grand-Esprit en profanant votre baptême, vous vous êtes deshonorés vous mêmes. Celui qui vous avait baptisés n'avait dit que vous étiez bien sages. Le gardien de la prière m'y avait promis qu'il viendrait vous voir, que dirai-je au gardien de la prière ? Que dirai-je à notre père d'autres fois ? Cette nouvelle les affligea, comme elle m'afflige. Maintenant vous le voyez vous êtes indignes d'entrer dans la cabane de la prière, de vous mêler avec les bons prians. Vous vous mettez à genoux à la porte le soir durant la prière et le matin durant la messe, jus qu'à ce que je vous permette d'entrer dans le lieu saint. " Tandis que je leur parlais, un silence solennel régnait dans l'auditoire, et les coupables, les yeux fixés vers la terre, me répondaient d'un ton ému, qu'ils étaient prêts de faire toutes les pénitences que je leur prescrirais. Prenant alors un air moins sévère, je leur eus l'exemple du grand Théodore et leur dis, puisque vous vous soumettez à la pénitence comme ce grand chef, commencez dès cet instant. Aussitôt ils furent se mettre à genoux à quatre pas de la chapelle, dans une posture de supplians et y demeurèrent pendant deux jours tant que duraient les exercices publics. J'avais soin chaque fois de faire prier les chrétiens pour ces grands coupables. Après trois jours de pénitence rapportant à ma mémoire la conduite du grand apôtre à l'égard du pénitent de Corinthe, je crus devoir permettre l'entrée du lieu saint à trois des miens, deux hommes et une femme. Pour l'autre, cause première et principale de tout le mal, elle méritait une plus sévère punition, sa pénitence fut prolongée jusqu'au jour de mon départ. Comme je n'avais rien de plus à cœur que de rendre cette pénitence salutaire pour eux et pour les autres, j'avais soin de m'informer de l'impression quelle pouvait faire dans l'esprit public et je connus qu'elle avait été heureuse. Après l'êta *missa est* je me tourne vers le peuple, appelant les coupables par leurs noms, je les fais agenouiller sur le seuil de la porte, puis un cierge à la main il prononcèrent cette prière, qui fut plusieurs fois interrompue par les sanglots de quelques assistans. " Grand-Esprit mon père, toi qui a promis le pardon aux pécheurs repentans, je te demande pardon de ma mauvaise vie, je te promets sincèrement d'être sage à l'avenir avec ton secours. " Puis s'avancant quelques pas ils s'agenouillèrent de nouveau, alors adressant la parole aux assistans, tous voyons leur dis-je, mes chers enfans, de grands coupables, autrefois ils étaient sages, mais ils ont écouté le mauvais esprit ; ils vous ont scandalisés, mais ils se repentent. Le Grand-Esprit leur a pardonné, ne leur pardonnez-vous pas ? Répondez ? alors tous s'écrièrent : " Oui, oui nous leur pardonnons. " Mes enfans, et moi aussi je vous pardonne, mais c'est parce que je vous aime que je vous punis, comme le médecin qui coupe et brûle quand les remèdes plus doux ne peuvent arrêter le progrès du mal. Je dois guérir vos âmes, je dois les présenter au Grand-Esprit. Vous savez tous combien je désire que vous soyez baptisés, mais j'aime mieux que vous soyez mauvais payens que mauvais chrétiens. Allez en paix et ne péchez plus. " Puis je bénis tout le peuple et j'achevé la messe. Telle a été la première pénitence publique de ce genre qui ait été infligée chez ces peuplades depuis que le baptême y a été administré. Elle y a fait un bien incroyable, parmi les chrétiens, parmi les infidèles et même parmi nos frères séparés. Tous ont pu apprécier la bonté de la discipline ecclésiastique. Le bourgeois tout en louant ma fermeté, dans cette circonstance, ne pouvait assez admirer la soumission des coupables. Mais de quoi

ne peut venir à bout celui qui tâche d'imiter la vertu favorite du Sauveur. L'évangile nous dit qu'il pleura une fois, et en même tems il s'armait d'un fouet pour chasser les profaneurs de son temple. J'ai pleuré chaque fois que j'ai dû sévir contre mes chers enfans coupables et mes larmes plus encore que mes paroles leur disaient assez tout ce qu'il m'en coûtait.

Ce jour là même, après avoir entendu les confessions et terminé plusieurs autres affaires qui m'avaient retenu jusqu'à minuit, je me disposais à fermer la chapelle pour aller prendre quelques repos, lorsque tout à coup j'aperçois, à la faveur d'un beau clair de lune, quelqu'un agenouillé au près de la chapelle, je m'approche et reconnais, à ma grande surprise, un jeune infidèle réputé pour très mauvais sujet, et qui n'avait jamais paru à mes instructions, lui ayant demandé ce qu'il souhaitait à une heure aussi avancée. Je veux me repentir, mon père, me répondit-il ju-qu'ici j'ai été bien libertin, mais j'ai appris que tu en avais châtié ce matin que'ques uns pour qu'ils ne fussent pas châtiés par le Grand-Esprit après leur mort. Tu me diras la pénitence qu'il faudra que je fasse, mais toujours je ne veux pas me coucher sans me confesser. J'eus beau lui dire que je ne pouvais pas lui pardonner ses péchés n'étant pas baptisé, il voulut se confesser, et depuis il est venu régulièrement aux instructions et pourra entrer je l'espère le printemps prochain dans le sein de l'Eglise.

Le nouveau guide que je pris à Témiskaming était chrétien père de six enfans également chrétiens, mais sa femme était encore infidèle. Bien qu'il fut très joyeux de voyager avec la robe noire il exigea cependant une condition qui fait honneur à sa foi. "Mon père, me dit-il, grande a été ma joie quand tu m'as demandé pour te conduire, mais il est encore une chose qui me ferait plus de plaisir si tu voulais me l'accorder, écoute : tu sais que ma femme n'est point encore baptisée, elle en gémit, étant au milieu d'une famille toute chrétienne. Cependant comme elle est timide et bégue, elle ne te répondra jamais bien dans la sainte cabane quoiqu'elle soit aussi instruite que les autres, car j'ai eu soin de lui apprendre ses prières. Quand elle a appris que j'embarquerais avec toi, elle m'a dit de te demander si tu voulais lui permettre de nous suivre durant quelques jours. Etant seule elle sera moins timide, tu l'instruiras et peut être que tu pourras la baptiser aussi. Je n'avais gardé de repousser une demande si sage et si conforme à mon but, aussi, par une réponse affirmative, je mis toute cette intéressante famille au comble de la joie. Au dessus du lac de Témiskaming se trouve une série de portages longs et mauvais, pour la plupart, on met ordinairement de deux à trois journées pour les franchir. Tandis que mes hommes portaient canot et bagage, je disposais cette bonne catéchumène au baptême et trois de ses enfans à la première communion. Elle nous suivit encore durant deux jours. Elle eut bien désiré ne pas nous quitter, mais trois de ses enfans tout petits ne le lui permettant pas, elle promit de venir nous attendre à notre retour du grand lac sur le chemin d'Abibiibi : je lui assignai l'époque où je comptais m'y rendre, mais le mauvais temps, et le grand nombre de sauvages que j'avais rencontrés m'ayant retardé de trois jours, elle veut que nous avions passé outre, et s'imaginant aller à notre poursuite, elle s'embarque avec ses six enfans, s'égare et fut trois jours à parcourir des lacs inconnus. Heureusement que lorsque nous fumes arrivés nous mêmes dans ces parages, nous tirames, quelques coups de fusil, elle les entendit et vint nous rejoindre épuisée de faim et de fatigue mais toujours animée d'un grand désir pour le baptême. Je ne voulus pas lui faire attendre plus longtems ce bonheur, deux jours après elle fut régénérée. Nous venions à peine de faire cette heureuse rencontre que mon guide nous égara nous mêmes, et ce fut qu'après bien des détours que nous retrouvâmes la route. A ce petit contre tems vint se joindre une pluie continuelle qui nous empêchait de marcher. J'étais d'autant plus contrarié que j'avais hâte d'arriver à Abibiibi. Je savais qu'un grand nombre de familles m'y attendaient depuis longtems. J'avais voulu donner aux ouvriers le tems d'achever la chapelle, mais il était à craindre qu'un plus long retard n'obligeât les chrétiens à se disperser. En effet à quelque distance du poste je rencontraï un bon nombre de sauvages qui, lassés de m'attendre, et mourant de faim, se répandaient déjà dans les bois environnans pour tendre leurs filets. Où allez-vous donc mes enfans, leur demandai-je ? Nous l'avons attendu bien longtems mon père, me répondirent ils, voyant que nos petites provisions étaient épuisées que nous ne prenions plus de poissons, nous sommes partis, nous avons pensé qu'en venant de ce côté et nous pourrions te voir. Aussitôt plusieurs se mirent à me suivre et les autres promirent de venir dès qu'ils auraient pris quelques poissons. Cependant il restait encore au soir, un bon nombre de sauvages. Dès qu'ils aperçurent notre pavillon, pleins de joie ils s'empressèrent les uns de redresser leurs cabanes qu'ils avaient abattues pour le départ, les autres de tirer quelques coups de fusil pour avertir ceux qui étaient partis. Il y en eut plusieurs qui s'embarquèrent aussitôt et firent jusqu'à quatre journées de marche pour annoncer au loin que la robe noire était enfin arrivé. Je me mis aussitôt à l'ouvrage, j'avais cette fois un abri. J'y fis 14 jours de mission et durant les dix derniers jours, la chapelle fut constamment pleine de monde. Ils n'étaient pas moins joyeux que le missionnaire de voir qu'enfin ils avaient aussi une sainte cabane de la prière. Tout le tems que le P. Clément y demeura pour la faire construire ils prirent patience et bien qu'il ne sut pas la langue il fit quelques baptêmes, les assembla le soir et le matin au pied de la croix pour y faire la prière et chanter des cantiques. On peut dire que c'est le chant qui est le mobile et le nerf de la mission chez les sauvages. Jour et nuit ils chantent, c'est le chant qui les attire aux instructions et qui leur donne le désir et la persévérance pour apprendre à lire. C'est une chose étonnante

de voir les progrès qu'ils font d'une année à l'autre. Dès qu'ils connaissent l'alphabet ils n'ont plus besoin de maître. J'avais fait imprimer l'hiver dernier 1000 exemplaires d'un petit livre de prières et de cantiques dans lequel se trouve la méthode pour apprendre à lire. J'en ai débité plus de 300 durant cette mission, à des personnes qui ne savaient pas lire, il y a un an. Rien n'est plus édifiant que de voir comme cette petite communauté, dont la plus grande partie est encore infidèle, se tient dans l'Eglise. Les hommes d'un côté, les femmes de l'autre, tous un chapelet ou un livre à la main, ils ne tournent jamais la tête. L'exercice fini pas un femme ne remue de sa place que tous les hommes ne soient sortis. Un seul avertissement à suffi pour établir cet ordre. (C'est au reste ce qui se pratique au lac des Deux-Montagnes.) Ils sont transportés de joie quand je leur dis que les gardiens de la prière (les Evêques) pensent à eux, prient pour eux, que ce sont eux qui leur envoient des robes noires, que les habitans des grands villages de Québec et de Montréal les recommandent à Dieu comme leurs frères, que les prians même qui habitent au delà du grand liquide (la mer) *kitchkomi* contribuent de leur argent pour faire bâtir de saintes cabanes, pour acheter nourriture et le canot de la robe noire. "Ils sont bien bons les gardiens de la prière, me dit alors un vieillard encore infidèle ils sont bien bons les prians de penser à nous, mais je veux te demander une chose, tu nous as dit que les prians qui sont au delà du grand liquide pensent à nous, est-ce qu'ils savent où nous sommes ? Pourquoi ne le sauraient ils pas ? Il fallait bien que je le susse, moi, puis que je suis venu vous trouver. Est ce que tu as aussi traversé le grand liquide, oui mes enfans, je l'ai traversé pour vous, je souffrirai peut être n'importe je vais aller enseigner aux vrais hommes, *anichénadek* (c'est de ce nom aussi ridicule que fastueux que s'enorgueillissent ces pauvres enfans de la nature dégradée) la sainte prière du Grand-Esprit. C'était ainsi que je pensais en quittant ma terre, et en embrassant ma mère, et ma mère pleurait. A ce mot de mère plusieurs voix s'écrièrent à la fois ! quoi ! tu as une mère, elle est vivante, elle habite au delà du grand liquide, elle pleure et tu l'as quittée ! tu ne l'aimes pas ! Mes chers, tout ce que je pourrais vous dire ne serait pas capable de vous faire comprendre l'amour que j'ai pour ma mère, je l'aime plus que moi même, mais j'aime encore davantage vos âmes, puis saisissant mon crucifix, je leur expliquai tout ce que leur âme avait coûté au fils de Dieu. Je ne verrai plus ma mère sur la terre leur dis-je encore, mais je la verrai dans le ciel, et je suis venu ici pour vous y conduire, faites seulement ce que je vous enseigne." Cette conversation que je viens de vous rendre mot à mot Monseigneur et mon père, s'engagea à l'entrée d'une cabane en présence d'un grand nombre de sauvages. J'eus du regret d'abord de l'avoir provoquée, cependant elle produisit un grand effet sur les chrétiens et sur les infidèles. L'idée seule que j'avais quitté ma vieille mère pour eux me rendit plus cher à leurs yeux et comme Dieu, qui connaît les cœurs sait que je ne regrette pas mon sacrifice, je m'en suis servi quelques fois pour émouvoir certaines âmes endurcies.

Suite et fin au prochain numéro.

Nous extrayons ce qui suit de la correspondance du Canadien :

M. l'Editeur,

Seriez-vous assez bon pour ouvrir un instant les colonnes de votre intéressant journal aux Dames et aux Sœurs de Charité, au curé de Laprairie. Un devoir sacré de reconnaissance les oblige de se produire à Québec, et les enhardit à raconter leur histoire.

Les Dames de Laprairie depuis quelques années se sont organisées en société de charité et ont ouvert, comme centre de leurs œuvres, une petite maison de providence et d'extension, elles louèrent au mois de mai dernier une maison plus vaste, et appelèrent de Montréal une colonie des Sœurs de la Charité pour en prendre la direction. Trois mois s'étaient à peine écoulés, que le fléau dévastateur enveloppait dans des tourbillons de flammes la communauté naissante, et menaçait l'œuvre d'une extinction totale. Cependant si la présence des Sœurs de Charité avait été jusqu'alors utiles, elle devenait indispensable dans la circonstance. L'ascendant qu'elles sont appelées à exercer par leurs visites à domicile sur le moral du pauvre et du malade devenait encore plus nécessaire que le dévouement de leur charité ; et l'ordre, avec lequel les distributions de secours ont été immédiatement organisées entre leurs mains, fut une sensible consolation au milieu du désastre et de la consternation publique. Nous nous déterminâmes à garder les bonnes Sœurs à quelques prix que ce fût. Mais comment effacer les traces de l'incendie, qui les a atteintes, et relever surtout pour l'hiver prochain l'asyle commun de la misère générale ? Une maison louée ne doit obtenir de secours qu'à raison de la détresse du propriétaire : et conséquemment notre maison de secours n'a que peu ou pas de droit aux répartitions du comité de secours. Nous comprîmes que pour relever un pareil établissement il fallait l'acheter ; et que la calamité, sous le poids de laquelle nous gémissons, devait à la fin nous donner une communauté stable et convenablement établie.

La haute sagesse de notre comité de secours et la sympathie qu'il avait constamment manifestées pour l'œuvre ne nous permettaient pas de révoquer en doute son généreux concours ; et, certes, nous n'avons pas été déçus dans nos espérances. Mais qu'était-ce que la subvention qu'il pouvait nous allouer en face de tant d'incendies pour relever, pour acquérir, pour alimenter au moins en partie un assez vaste établissement ? Monseigneur l'Evêque voyait dans la société de charité une des œuvres les plus chères à son cœur mais pouvions-nous lui demander autre chose que les épanchements de son

admirable lettre pastorale ? Montréal organisait une quête générale pour le village incendié ; et à travers la grêle de basars, de loteries, de ralles, etc., qui tombe incessamment sur la classe charitable de cette métropole, à qui pouvait s'attendre notre œuvre, si ce n'est à glaner ? Je conçus alors, et il me fut donné d'exécuter un projet, qui pour tout autre que pour moi était audacieux. C'est du milieu des ruines de Québec que je fus décidé à tirer une maison de providence pour Laprairie ! J'avais eu, il y a deux ans, l'honneur de connaître et le bonheur d'apprécier le clergé du diocèse métropolitain ; j'avais entrevu la foi antique et le grand cœur de cette population remarquable. Québec, me suis-je dit, est l'école du malheur : il connaît ce qu'est un désastre, et quelles en sont les conséquences. J'y serai compris ; ma démarche et mon œuvre n'y seront pas repoussées. Quoique les sages mesures aient obligé le comité de secours de Québec de fermer les yeux au malheur et aux espérances des incendiés de Laprairie, les particuliers n'en seront pas moins bien disposés en faveur d'un établissement public de charité à Laprairie.

Je me suis présenté à Québec ; j'ai dit pourquoi j'y venais. Dieu soit loué ! Le succès a dépassé, même de beaucoup, mon attente. Nos seigneurs les évêques, le séminaire, le clergé du diocèse réuni pour la retraite ecclésiastique, les communautés, la paroisse de la métropole, tous, bien qu'il soient environnés de tant de besoins et de ruines, ont accueilli ma demande avec l'effusion d'un cœur charitable et généreux ; et en ce moment la maison de providence de Laprairie, tenue par les Sœurs sous le patronage des Dames de Charité, est acquise à l'œuvre ; et quoiqu'elle ait contracté une dette assez forte, elle se promet toutefois un avenir de prospérité. La charité ne se paie point.

Une communion faite chaque semaine pendant un an par les bonnes Sœurs, une ample part aux prières des Dames de Charité et aux saints sacrifices du curé de Laprairie, un souvenir de bénédiction, tel est le faible tribut de reconnaissances que nous prenons la liberté d'offrir à nos bienfaiteurs de Québec. Je dois dire en finissant que l'accueil si bienveillant que m'ont fait les dignes pasteurs de St. Roch et de Saint-Patrice m'a acquis la certitude que là aussi il y aurait eu élan pour notre œuvre, si quelqu'obstacle impérieux ne fût venu à la traverse ; et nous conservons un doux souvenir de leur bon vouloir.

Agréez l'assurance de la parfaite considération avec laquelle nous avons l'honneur d'être,

Monsieur,

M<sup>ONIQUE</sup> SÉNÉCAL VE. BOUCHER,  
Directrice de la Société.  
SR. LAROCHE, Sœur Servante.  
REMI JOS. TELLIER, S. J., Curé.

Laprairie, le 13 octobre 1846.

Le tems et l'argent perdus ne reviennent plus.

FRANKLIN.

BULLETIN.

Ordinations.—Mgr. de Walla-Walla.—Relation du R. P. Laverlochère.—Rapport du capitaine Armstrong sur l'accident du *Sydenham*.—Conversions.—Clergé épiscopal.—Dolances protestantes de la Prusse.—Première neige.

Dimanche, 11 octobre, ont été ordonnés, à l'Assomption, par Mgr. de Kingston

Sous-diacre.—M. J. Z. Resther.

Minorés.—MM. Jos. Perrault et Alf. Dupuy.

Tonsurés.—MM. L. H. J. Brunelle et J. D. Laporte.

Dimanche, le 18 octobre, ont été ordonnés par Mgr. de Martyropolis dans la cathédrale :

Diacres.—MM. P. S. Hurteau et Oct. Monet.

Sous-diacres.—MM. Oct. Paquet et J. Morin.

Minorés.—MM. L. Z. Moreau, H. Glackmeyer et R. Baxter.

Dimanche, le 18 octobre, a été ordonné à l'Assomption par Mgr. de Kingston :

Diacre.—M. J. Z. Resther.

—Mgr. de Walla-Walla est de retour, mardi dernier au matin, de son voyage des paroisses d'en bas de Québec, où il a été pour les intérêts de son diocèse ; Sa Grandeur a réussi au-delà de ses espérances. Tous lui ont témoigné la plus grande affection, et plusieurs se sont empressés de souscrire quelques sommes suivant leurs moyens. Un honorable de ces endroits a souscrit pour sa part, £25. Mgr. l'archevêque de Québec a recommandé cette bonne œuvre, et a donné une circulaire qui a été lue au prône dans les églises paroissiales de son diocèse, nous la reproduisons ici pour l'encouragement des fidèles en général.

CIRCULAIRE.

Québec, 5 Octobre 1846.

Monsieur le Curé,

Je ne puis me dispenser de recommander à votre paroisse l'œuvre qui fait le sujet de la lettre ci-jointe de Mgr. l'évêque de Walla-Walla. Cette œuvre a été commencée par le diocèse de Québec ; il est de sa gloire de la continuer, en fournissant au digne prélat les moyens de se rendre dans son diocèse. Le mode qui me paraît le plus expédient pour parvenir à ce but, c'est de faire dans votre église une quête que vous annonceriez huit jours d'avance, après vous être concerté avec la fabrique. Le produit de cette quête devra être envoyé à quelqu'un de MM. les grands-vicaires, ou au secrétariat de l'Archevêché, avant le premier décembre prochain.

Vous pourrez, si vous le jugez à propos, donner à vos paroissiens lecture de la lettre de Mgr. de Walla-Walla ainsi que de la présente.

Je suis avec un bien sincère attachement,

Monsieur le Curé,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

† JOS. ARCHEV. DE QUÉBEC.

(Pour vraie copie)

C. F. CAZEAV, Ptre. Secrétaire.

Il n'est pas nécessaire de dire que les autorités ecclésiastiques de Montréal encouragent de tout leur pouvoir cette bonne œuvre ; ainsi il n'y a pas lieu à douter que Sa Grandeur ne réussisse en ce diocèse aussi bien qu'en celui de Québec.

Mgr. de Walla-Walla a consacré, le 7 oct. l'église de Ste. Anne la Paroissière et le maître-autel ; cette auguste et pompeuse cérémonie a duré huit heures ; il y avait un clergé de deux cents cinquante personnes, dont vingt-cinq prêtres, douze ecclésiastiques et quarante-huit chœurs, tant de cette paroisse que des paroisses voisines. Un nombreux concours d'assistans était survenu des lieux d'alentour.

Mgr. de Walla-Walla a reçu une lettre de son frère, Mgr. l'archevêque d'*Oregon-city*, qui lui apprend qu'il devait partir de Brest, le 10 octobre, pour l'Grégon ; il emmenait avec lui neuf prêtres, diacres et sous-diacres, cinq Jésuites et huit Religieuses de la Congrégation de Notre-Dame de Namur.

—Nous remercions le R. P. Laverlochère de la complaisance qu'il a eue de nous communiquer son manuscrit qui comprend un détail assez circonstancié de sa mission chez les sauvages de Témiskaming, Abitibi et autres lieux. Nos lecteurs ne liront point sans intérêt et surtout sans être très édifiés, ce que ce digne missionnaire nous rapporte des dispositions si chrétiennes de ces indigènes qui se rapprochent de plus en plus de l'évangile, à mesure qu'ils ont l'occasion d'en connaître les sublimes vérités. Nous nous trouvons, à cause de la publication de cette intéressante relation, obligé de reculer le feuillet de *Hugues Le Despensier*, qui ne paraîtra ni dans ce numéro ni dans le prochain.

—Le capitaine Charles L. Armstrong a publié sur le *Montreal Gazette* une lettre qu'a reproduite le *Transcript*, dans laquelle il donne les circonstances de l'accident de son bateau le *lord Sydenham* ; il se plaint du blâme dont on a voulu le charger, lui et ses officiers, dans les papiers publics ; il dit que l'indicateur de la vapeur ne marquait alors que 16 pouces, tandis qu'il atteignait fréquemment 18 et 19 pouces impunément, ensorte que cette malheureuse catastrophe est un de ces accidents qu'il n'est pas donné à la sagesse humaine de prévoir. Il dit, qu'environ trois miles au dessus du port St. François, le premier ingénieur remarqua qu'il y avait quelque chose de dérangé, dans la machine à *stribers*, et il reconnut qu'il fallait ajuster les clefs ; pour cela, il demanda le second ingénieur afin d'arrêter le jeu de la machine, ce que fit celui-ci, qui examina en même tems s'il y avait suffisamment de l'eau dans les bouilloirs ; toutes les choses paraisaient en ordre, lorsque l'explosion eut lieu dans un des tuyaux qui conduit d'une chaudière à l'autre. Deux des chauffeurs furent ébouillantés de sorte qu'ils en sont morts. L'eau bouillante s'écoulait sur le pont à l'épaisseur de deux à trois pouces, de manière que dans la confusion, augmentée par les té-

nèbres de la nuit, ceux qui étaient sur le pont se précipitaient dedans ; ce qui ne serait pas arrivé dans le jour. Le capitaine chercha à rassurer les passagers en leur faisant connaître que le danger était passé, il fit sonner la cloche pour appeler le *Rosland Hill* qui n'était pas éloigné, et qui arriva environ une demi-heure après l'explosion. Le capitaine Rudolph, conjointement avec le capt. Armstrong, donnèrent tous les soins possibles aux blessés.

Quatre personnes ont succombé à leur blessures, trois chauffeurs du bateau et une femme passagère de l'entrepont. Le *Times* dit qu'on a transporté à l'Hôpital-Général de Montréal, Biddy McGuire, émigrée irlandaise, en danger ; Joseph Demaud, W. Graham, et une femme native de Québec du nom de Josephite Lamothie ; on ajoute encore que la vie d'un habitant de l'Île-aux-Crocs est en danger.

—M. Rodolphe Hess, d'une des familles les plus distinguées de Zurich, à laquelle appartient l'ancien antistes de cette ville, a fait, à Rome, le 14 juillet dernier, abjuration des erreurs zwingliennes, entre les mains de Son Em. le cardinal Lambruschini, qui lui a administré les saints sacrements de confirmation et d'eucharistie. C'est à Lausanne que le nouveau converti avait senti pour la foi catholique les premiers attraites qu'il a pu suivre, après plusieurs années de résistances même physiques que lui suscitait sa famille. Il avait été placé par elle dans une pension profésante de Lausanne, où se trouvaient quelques élèves catholiques qu'il voyait maltraiter presque tous les dimanches, lorsqu'ils insistaient pour pouvoir se rendre aux offices de la paroisse. L'indignation et la compassion que lui inspiraient ces brutalités devinrent le premier mobile de son désir de connaître une religion qui décline un si noble courage à ses disciples ; il la connut et l'embrassa avec un égal courage. Cette conversion a fait à Zurich la plus profonde impression.

Un prêtre catholique allemand, du nom de Hermann, s'était rendu à New-York pour y essayer d'y implanter le rongisme. Avant d'entreprendre cet apostolat, le misérable avait embrassé le métier de chiffonnier. Les moqueries dont il fut bientôt l'objet, et la certitude d'échouer dans son entreprise de séduction, le ramenèrent à la raison ; il fit abjuration de ses erreurs aux pieds de Mgr. de New-York, demandant à être rétabli dans la communion des fidèles.

—Pie IX après avoir examiné toutes les dépêches relatives aux négociations avec l'Espagne, a approuvé complètement l'opinion de Grégoire XVI, qui exigeait une dotation stable et assurée pour le clergé espagnol, avant de publier le décret par lequel il sanctionnerait formellement la vente des biens ecclésiastiques. Sur tout le reste, la cour de Rome a fait des concessions importantes, et est disposée à en faire un grand nombre d'autres pour faciliter la conclusion du concordat.

—Il n'est pas sans intérêt de recueillir, de tems à autre, les doléances protestantes de la Prusse, en ce qui concerne les malignes influences du rongisme sur l'Eglise évangélique. Nous les trouvons consignées dans la *Gazette ecclésiastique-évangélique* de Berlin, organe spécial de l'orthodoxie prussienne.

« Depuis deux ans, dit cette feuille, Ronge nous apprend ce que n'est pas la réforme de l'Eglise, comment une communauté ecclésiastique ne peut pas naître, et ne peut pas consolider. Il lui a fallu parcourir la plus grande partie de l'Allemagne pour bien faire comprendre ces doctrines négatives. Il nous apprend encore par quels moyens l'empire du Pape ne peut pas être ébranlé. L'organisme d'un corps se renouvelle et se fortifie, lorsqu'il parvient à expulser les matières morbides, lors surtout que la partie la plus noble (le clergé) en est affectée. Ronge a fait mieux encore : il nous a appris à connaître nos vices et notre faiblesse ; précieuse connaissance qui est le commencement de toute sagesse. Ses corps francs ont pénétré jusqu'à nos sanctuaires ; ils étaient portés par les sympathies d'une partie considérable du peuple et du clergé évangéliques. Et nous avons succombé à la plus faible de toutes les tentations à laquelle un Ronge a pu nous induire ! — Est-il vrai que l'Eglise évangélique d'Allemagne, considérée comme un tout ; que son

gouvernement ecclésiastique lui-même sympathise avec ces catholiques Teutons, dans les assemblées desquels, favorisées à la fois par les feuilles publiques et par les corporations municipales, l'on prêchait dernièrement, au jour de l'Ascension, qu'il n'y avait pas eu d'Ascension ; et à la fête de la Trinité, qu'il n'existe pas de Trinité ? Est-il vrai que notre Eglise sympathise beaucoup plus avec eux qu'avec nos luthériens qui, sous le feu de la persécution, ne démordaient pas d'un iota du sens de ses paroles : *Ma chair est véritablement une nourriture et mon sang est véritablement une boisson ?*... Ah ! si l'Eglise évangélique pouvait reprendre avec des forces la conscience de ce qu'est une Eglise sa première œuvre devrait être de se couvrir d'un sac et de faire pénitence dans la cendre et le cilice ! »

—Hier nous avons eu une visite inattendue ; la neige nous a surpris tout-à-coup, le courage avec lequel elle tombait nous portait à croire que nous étions déjà en plein hyver ; il faut espérer qu'elle se modérera, il n'est pas encore tems de voir la verdure de nos champs disparaître sous son uniforme blancheur, nos arbres sont encore couronnés de leurs feuilles ; avant de les couvrir d'un drap blanc il faut au moins qu'ils soient réduits à leur état de squelette. Il a gelé fort la nuit dernière, ce matin les vitres étaient couvertes de glace comme dans le mois de janvier, et la neige paraît tenir bon. Mardi dernier il en est tombé aux Trois-Rivières assez pour blanchir la terre. Dans les Etats-Unis, à Oxford et Burlington, il en est tombé suivant leurs journaux, en si grande quantité, que les montagnes représentaient à la vue l'éblouissante blancheur des Alpes.

*Erratum.*—Dans le dernier numéro, page 573, 1re. colonne, ligne 44, le soleil municipal m'out, lisez : le conseil municipal m'eut.

## NOUVELLES RELIGIEUSES.

ROME.

Correspondance particulière de l'Univers.

Rome 28 août 1846.

Lundi dernier, 25 de ce mois, jour de la fête de Saint Louis, les cardinaux comme les années précédentes, ont tenu chapelle dans l'église Saint-Louis des Français. C'est Mgr. *Sacrista* qui a chanté la grand-messe. Les cardinaux étaient placés des deux côtés du chœur, et au bout, en face de l'autel, M. le comte Rossi occupait un siège richement couvert d'un tapis fleur-défilé. Le diacre, après avoir encensé les cardinaux, a porté l'encens à Son Excellence, qui s'est inclinée et qui a également reçu et rendu le baiser de paix. Après la bénédiction, M. l'ambassadeur s'est avancé vers le sous-doyen du Sacré Collège et l'a salué en s'inclinant profondément, pour le remercier d'avoir honoré de sa présence la fête de saint-Louis. Il a payé le même tribut de respect et de gratitude à chacun des cardinaux, qui étaient cette année au nombre de vingt-trois. Le soir, après les vêpres, le Saint-Père s'est rendu à Saint-Louis, suivant l'usage. Lorsque la voiture du Pape s'est arrêtée à la porte de l'église, M. Rossi s'est avancé, a ouvert la portière et reçu sa Sainteté. Après avoir passé quelques instants en prière devant l'autel de Saint-Louis, le Saint Père s'est rendu à la sacristie et a admis plusieurs personnes à lui baisser le pied. Pendant ce temps, M. Rossi se tenait à gauche du fauteuil occupé par le Pape.

On s'est généralement plaint que l'absence d'ordre n'ait pas permis à un grand nombre de prêtres français qui visitent Rome d'approcher du St.-Père.

*Projet d'établissement d'une école centrale à Rome pour la jeunesse de la classe ouvrière.*

S. E. le cardinal Gizzi, secrétaire d'Etat de S. S. Pie IX, vient d'adresser aux gouverneurs des provinces des Etats pontificaux une circulaire ayant pour but la formation d'une école à Rome pour les jeunes gens de la classe pauvre, où ils apprendront soit un métier, soit le service militaire, et recevront en même temps une éducation morale et religieuse. Nous nous empressons de reproduire cette pièce, qui témoigne de la vive sollicitude du souverain Pontife et de son gouvernement pour l'amélioration du sort des classes pauvres, et qui indique en même temps dans quelles sages limites les réformes de l'Etat doivent se renfermer.

*« Illustrissime et Révérendissime Seigneur, »*

« Les délits, et surtout les rixes et les vols qui, depuis quelque tems, se renouvellent beaucoup trop fréquemment dans certaines provinces de l'Etat pontifical, engageait le gouvernement, non-seulement à prendre les mesures de répression nécessaires pour le besoin du moment, mais encore à employer des moyens qui puissent détruire les causes de ces délits, ou du moins en affaiblir la pernicieuse influence.

« La première de ces causes est, sans nul doute, l'oisiveté à laquelle s'abandonne une partie de la jeunesse ouvrière et des campagnes ; on doit donc reconnaître la nécessité de procurer à cette jeunesse d'utiles occupations, et surtout de veiller à la bonne éducation des enfans, qui, livrés à eux-mêmes, devraient faire craindre un avenir pire que le présent.

« S. S., pénétrée de la haute importance de cette vérité, a ordonné de

la rappeler à l'attention des chefs de provinces, afin que, de concert avec les magistratures locales, ils retirent la jeunesse de l'oisiveté en l'appliquant à des travaux d'utilité publique, et que, avec l'appui des ministres zélés du sanctuaire et des nobles et loyaux citoyens, ils donnent tous leurs soins, comme cela se fait du reste déjà en divers lieux, à répandre partout l'éducation civile et religieuse de la dernière classe du peuple.

« Pour atteindre ce but si désiré, il paraîtrait opportun de réunir à Rome, dans un local approprié, un certain nombre de jeunes gens de cette classe, dans le double dessein de leur faire apprendre un métier de l'exercice duquel ils pussent retirer les choses nécessaires à la vie, et en même temps de les former au service militaire. Cette mesure aurait deux grands avantages : 1<sup>o</sup> leur éloignement des lieux où ils contractent de mauvaises habitudes et de l'occasion prochaine de nuire à la tranquillité des populations ; 2<sup>o</sup> on aurait un noyau de bons soldats, et spécialement d'habiles sous-officiers, capable de former une armée instruite et suffisant aux besoins de l'Etat.

« Pour donner à une si importante mesure tout le développement nécessaire, selon la situation particulière des diverses localités, le Saint-Père, dans sa souveraine sagesse, a daigné ordonner que Votre Seigneurie Illustrissime prenne soin d'examiner les moyens de la réaliser et de présenter les projets sur le mode d'exécution. Et pour assurer le succès, Sa Sainteté désire que, outre l'intervention de l'autorité épiscopale, spécialement pour ce qui a rapport à l'éducation religieuse et civile, on ait recours aux lumières des magistrats municipaux et du conseil de la province, surtout pour indiquer les moyens de contribution nécessaires à l'entretien des individus qu'il s'agit de réunir dans l'établissement projeté, proportionnellement au nombre de ceux que chaque localité devra fournir. Il est bien entendu que le gouvernement ne manquera pas de contribuer de son côté, selon les ressources du trésor public.

« Cette mesure, féconde en résultats utiles sous les rapports religieux, moraux et civils, est une preuve nouvelle de la sollicitude avec laquelle Sa Sainteté s'attache à procurer le bien réel, positif et pratique de ses Etats et de ses bien-aimés sujets. Vers ce bien se dirigeront toujours les vues de Sa Sainteté. Ce n'est en adoptant certaines théories qui, par leur nature, sont inapplicables à la situation et aux mœurs des Etats de l'Eglise, ni en s'associant à certaines tendances dont il est tout-à-fait éloigné, que le Saint-Père croit pouvoir faire le bonheur de ses peuples. Ces théories et ces tendances sont condamnées par beaucoup d'hommes sages, et compromettraient manifestement la tranquillité intérieure et extérieure dont tout gouvernement a besoin s'il tient à assurer le bien-être de ses sujets.

« Le Saint-Père est persuadé que Votre Seigneurie Illustrissime, animée comme elle l'est d'un véritable zèle pour le service public, s'efforcera de correspondre avec son empressement ordinaire à cet ordre souverain ; il compte pareillement sur l'active et efficace coopération des évêques, des magistrats et des conseillers provinciaux. Quant à moi j'espère en recevoir bientôt le résultat, et je suis dans les sentiments de la plus parfaite estime, etc.

« Rome, le 24 août 1846.

— Nous empruntons avec plaisir à l'*Univers* l'article suivant sur S. Em. le cardinal Gizzi, secrétaire d'Etat de S. S. Pie IX :

« Le cardinal Paschal Gizzi est né le 22 septembre 1787 à Cecano, petite ville du diocèse de Ferentino, dans cette partie des Etats-Romains qui touche à la frontière de Naples et qu'on appelle *Terra di Campagna*. La famille Gizzi, sans être noble, occupe un rang très-distingué à Cecano. Elle prit le plus grand soin de l'éducation du jeune Paschal, qui fut envoyé au collège de Ferentino, où sous la direction de pieux et savants professeurs, il étudia les belles-lettres, les sciences, la philosophie et la théologie. Il obtint de grands succès dans ses études, et ses supérieurs concurrent de lui les plus hautes espérances. Ses condisciples n'admiraient pas moins ses belles qualités que ses talents et telle était son influence sur eux qu'ils le prenaient pour arbitre dans leurs querelles. Grand ennemi des dissensions, donx cardinal, franc et toujours prêt pour le dévouement, ses compagnons d'études l'avaient surnommé *Tout à Tous* (*Tutto di Tutti*). Après avoir terminé son cours de théologie, il reçut les ordres sacrés et vint à Rome afin d'y étudier le droit.

« Trop modeste pour songer à entrer en carrière et à se frayer un chemin vers la prélature, l'abbé Gizzi ne chercha point à se faire des protecteurs, il ne voulut avoir d'autres relations que celles qui lui étaient imposées par ses études c'est-à-dire les professeurs de la Sapience, quelques condisciples et un avocat, sous la direction duquel il se formait à la pratique des affaires.

« Mais Dieu, qui connaît ses serviteurs fidèles, tira bientôt l'abbé Gizzi de l'obscur cabinet où il étudiait les lois pour le faire intervenir dans les affaires les plus difficiles de notre temps, et le mettre en présence des combats de la liberté moderne.

« En 1819, Mgr Nasalli ayant été nommé nonce à Lucerne, proposa à l'abbé Gizzi de l'accompagner en qualité d'auditeur de nonciature. L'abbé Gizzi accepta ce poste important, qu'il remplit avec tant de distinction et où il rendit de tels services à l'Eglise que, dix ans après en 1829, le Saint-Siège le nomma intendant près de la cour de Turin. Il resta à Turin jusqu'en 1834 ; à cette époque il fut envoyé à Bruxelles, Mgr Fornari le remplaça en 1837. Sacré archevêque de Thèbes, le 18 février 1839, il retourna en Suisse et établit sa résidence à Schvvytz, où il fut accrédité comme nonce près la Confédération helvétique. Nous le voyons de nouveau à Turin, depuis 1844, mais alors avec le titre de nonce apostolique. Il était temps qu'un person-

nage si habile prit place dans le suprême conseil de l'Eglise, et que la pourpre, qu'il avait si glorieusement méritée, vint récompenser son zèle et son dévouement ; il fut proclamé cardinal dans le consistoire du 22 janvier 1844. Peu après, Grégoire XVI l'envoya à Forli pour y exercer les fonctions de légat. Son administration, sage et juste, lui mérita l'estime d'un peuple qui, grâce à lui, resta tranquille et calme au milieu d'une province agitée par les plus déplorables troubles. Le cardinal Gizzi resta à Forli jusqu'à la convocation du conclave.

« Telle a été le caractère diplomatique et administratif du ministre que Pie IX vint d'appeler, aux applaudissements de l'Italie entière, à partager avec lui la tâche difficile et glorieuse de gouverner l'Eglise et les Etats-Romains. Les hommes les plus sages et les plus expérimentés voient dans un tel choix une précieuse garantie. Les affaires auxquelles le cardinal Gizzi s'est trouvé mêlé, la part qu'il a prise à l'action des catholiques en Suisse et en Belgique est aussi un gage de l'intelligence avec laquelle il appréciera les efforts des défenseurs de l'Eglise dans les pays libres. Homme d'un grand cœur, génie profond, vif et pénétrant, esprit lucide et juste, caractère droit, généreux et constant dans ses desseins, le cardinal Gizzi aime sincèrement le bien, et pour l'opérer, il ne négligera aucun des moyens que suggèrent la prudence et la justice. Il connaît parfaitement notre époque, l'état des peuples, leurs tendances diverses, les stratagèmes de la politique, les artifices des factions, les ruses si variées de l'Eglise et enfin les abus et les dangers de cette condescendance qu'on appelle « modération, » et qui n'est en réalité trop souvent que de la « faiblesse. » Naturellement ouvert, franc et aimable, il est froid, ferme et impassible quand il s'agit d'affaires. Sa longue carrière lui a fait connaître par expérience les affaires et les personnages qui les traitent dans tous les cabinets de l'Europe. En Suisse, où il se trouva dans des tems très-orageux, il défendit la cause de la religion et du Saint-Siège avec la plus grande vigueur. En Sardaigne, comme en Belgique, il sut se concilier à la fois la confiance du pouvoir, de l'épiscopat, du clergé et de la nation. Dans beaucoup d'autres négociations très-difficiles, il se conduisit avec tant de fidélité, de zèle, de sagesse et d'habileté, que le Saint-Siège, juste appréciateur de son ministre, lui prodigua les plus honorables témoignages de satisfaction. »

*Ami de la Religion.*

FRANCE.

— La retraite ecclésiastique pour le diocèse d'Avignon s'ouvrira vendredi prochain, 11 septembre. Mgr l'archevêque y convoque son clergé par une lettre pastorale empreinte de ce pieux langage et pleine de ces graves réflexions qui préparent si bien l'âme du prêtre aux saints exercices de ce tems de grâce et de renouvellement intérieur :

« Nous irons avec vous, N. T.-C. F., dans la solitude : nous monterons avec vous la montagne sainte, pour recueillir la parole du Très-Haut, et nous conserverons précieusement dans notre cœur cette semence divine afin qu'elle porte en nous des fruits de salut. Nous unirons nos prières, nos méditations à vos méditations, nos efforts à vos efforts, afin de faire descendre du ciel sur vous et sur nous, ainsi que sur les fidèles de notre diocèse, des grâces abondantes de sanctification et de vie. L'année qui vient de s'écouler depuis la dernière retraite que nous avons faite avec vous, N. T.-C. F., a été pour nous une année laborieuse et pénible. Des douleurs se sont ajoutées aux cruelles sollicitudes qui nous viennent du dehors. Vos rangs se sont éclaircis ; la perte sensible de plusieurs prêtres pieux et zélés a profondément contristé notre cœur ; la mort a frappé, à nos côtés, deux têtes vénérables qui portaient sur leurs fronts l'empreinte sacrée d'une vie pure et sans tache.

« Vous les avez connus ces deux confesseurs de la foi dont la piété ne s'était jamais démentie. Quelle candeur et quelle simplicité dans leurs manières et dans leur langage ! Quelle mesure et quelle réserve dans leur conduite ! Quel esprit de foi et quelle sincérité dans l'exercice du saint ministère !

« Ah ! nous en avons la douce confiance, en sortant de ce monde, ils ont été recevoir des mains du Juge suprême, la récompense de leurs travaux, de leurs mérites, de leur persévérance dans la pratique des vertus sacerdotales.

« Vous le savez, N. T.-C. F., nous devons être toujours prêts ; à chaque instant, notre tour peut arriver ; nous pouvons être appelés au tribunal redoutable de Jésus-Christ pour rendre compte du ministère dont nous sommes chargés. Méditons sur cette importante vérité pendant le saint tems de la retraite qui va s'ouvrir devant nous. Nous travaillons au salut de nos frères, pensons à notre âme et à notre propre éternité. Que chacun repasse dans le secret de son cœur, les jours et les années de sa vie. Vivons comme nous voudrions, à notre dernière heure, avoir toujours vécu. Puisse chacun de nous, lorsque le tems de la mort approchera et qu'il aura achevé sa course, dire avec confiance, à l'exemple du grand apôtre et de tant de bons prêtres qui nous ont précédés : *J'ai combattu, et aidé du secours de la grâce, j'ai vaincu les ennemis de mon âme ; j'ai gardé la foi ; Dieu m'a soutenu, et j'ai été fidèle aux engagements de mon baptême, aux promesses de mon ordination et aux devoirs de mon ministère. Il ne me reste qu'à attendre de la justice et de la miséricorde du Seigneur la couronne de gloire, qui fut toujours l'objet de mes désirs et celui de mon espérance.* »

*Ami de la Religion.*

PRUSSIE.

— On nous mande de Kœtten, madame la duchesse douairière, si respectable par sa conversion à la foi catholique et par son ardente piété ; y a passé, accompagnée de son aumônier, le P. Belz ; S. A. se rendait à l'île d'Hel-

go'and pour y prendre les bains de mer. Le rationalisme, nous mande-t-on de la même ville, gagne visiblement les pasteurs et les maîtres d'école du pays. Dans une récente conférence, ces derniers se sont hautement prononcés contre le christianisme, et ont cherché entre eux les moyens d'introduire les doctrines rationalistes dans l'enseignement scolaire. De grands troubles en résultent dans les communes lorsque, bien rarement il est vrai, quelque pasteur encore chrétien y monte en chaire. L'ex-chaplain Laursen qui comme l'on sait, s'était agrégé aux dissidens et, bientôt revenu de ses égaremens, était rentré dans le sein de l'Eglise, venait de partir de Kæthen où, pendant quelque tems, il s'était placé sous la direction catholique du curé de cette ville, pour se rendre en France et faire pénitence dans un monastère de l'ordre de la Trappe.

## SUISSE.

*Argovie.*—Le gouvernement poursuit son œuvre de destruction : on n'entend plus dans les couvens que le bruit de la hache qui démolit, que le craquement des murs qui s'ébranlent, que la chute des ruines qui s'amoncellent de toutes parts. Les démolisseurs joignent la profanation au vandalisme : pendant qu'on a badigeonné à Wettingen les superbes peintures à fresque qui représentaient l'histoire du monastère, on a violé les tombeaux des religieux de Muri. Au reste, on pénétre assez les desseins du gouvernement d'Argovie : il veut s'assurer de sa proie en rendant impossible le rétablissement des couvens.

## WURTEMBERG.

—Nous avons précédemment annoncé la disgrâce qu'a subi le respectable curé de Biberach qui, pour avoir refusé la bénédiction ecclésiastique à un mariage mixte dont la descendance doit être élevée dans l'hérésie, a été rapplé de sa paroisse et transféré dans une petite commune rurale. Cette injuste destitution à laquelle le chapitre de Rottembourg a donné les mains sans difficulté, a produit sur les lieux une impression qui devrait être pour le gouvernement un avertissement utile.

Le 6 août le clergé du chapitre rural de Biberach offrit à M. Kauzer un banquet d'adieu, auquel cinquante ecclésiastiques prirent part, félicitant leur ex-doyen de la persécution qu'il souffre pour la justice. Le dimanche suivant, M. Kauzer prononça son sermon d'adieu à sa paroisse. Il serait impossible de décrire l'émotion de ses auditeurs ; six mille personnes fondirent en larmes pendant son discours et pendant la dernière messe qu'il célébra pour les paroissiens auxquels il allait être ravi. « J'aurais désiré, dit un témoin de cette scène de douleurs, que tous nos bureaucrates eussent pu y assister ; ils y auraient vu autre chose qu'une fugitive émotion, plus d'un peut-être d'entr'eux se fût écrié : Encore une victoire perdue, et notre règne est fini. » La magistrature urbaine, la bourgeoisie, jeunes et vieux, tout s'est réuni pour rendre tous les honneurs qu'ils ont pu imaginer au défenseur de la cause de l'Eglise et de ses lois, et ainsi l'on peut dire que la brutalité commise envers lui a tourné en triomphe pour l'Eglise.

Une députation des catholiques de Biberach ayant accompagné, pour lui faire honneur, M. le doyen Kauzer, jusqu'à Laupheim, sa nouvelle paroisse, un détachement de gendarmerie fut d'avance envoyé dans cette petite commune, pour s'opposer à toute tentative d'émeute ; comme si un prêtre fidèle et une demi-douzaine de paisibles bourgeois étaient capables de concevoir un pareil projet !

*Ami de la Religion.*

## NOUVELLES DIVERSES.

## CANADA.

*Télégraphe électrique.*—*Philadelphie, vendredi soir.*—Les malles du Sud qui avaient été retenues par l'orage et les bourrasques, sont arrivées. Nous avons quatre malles de Charleston, de la Nouvelle-Orléans, et des villes intermédiaires, mais rien de nouveau de l'armée ni de l'escadre de blocus.

Des nouvelles reçues de l'Yucatan confirment l'avis reçu, il y a quelques jours, à New-York. Cet état a jeté bas son déguisement, a reconnu le gouvernement révolutionnaire, et s'est annexé de nouveau au Mexique, en se tournant à tous les risques de la guerre actuelle avec les Etats-Unis.

*Horrible.*—Le 19 du mois dernier, dans le comté d'Overton, Tennessee, un misérable, nommé Edward O'Neil, a assassiné sa femme et cinq de ses enfans, puis s'est suicidé sur les cadavres de ces victimes. Une fille de seize ans a seule échappé à cet horrible massacre. Cet homme avait l'habitude de l'ivrognerie, et lorsqu'il a accompli son crime, il était plongé dans l'ivresse la plus profonde.

—La *Gazette du Canada* de samedi contient une proclamation qui érige civilement la paroisse de Sainte-Marie de la Nouvelle-Beaucé, comté de Dorchester.

Une autre qui érige civilement la paroisse de Saint-Bruno de Montarville, comté de Chambly.

Une autre qui offre une récompense de £50 pour des informations qui puissent amener à la justice les auteurs de l'attentat commis le 7 du courant, dans la paroisse de Montréal, contre la vie de M. J. H. Evans.

La *Gazette de Montréal* dément formellement les bruits qu'on a fait courir que la nomination du colonel Plover Yong et celle du major de Rottenbutgh auraient été désapprouvées en Angleterre. Elle assure, que des dépêches récentes du ministère des colonies approuvent hautement qu'un militaire ait été chargé de réorganiser la milice provinciale. Quant à la prétendue suspension de cette réorganisation, elle est démentie par un ordre général de milice,

publié dans la *Gazette Officielle* d'avant-hier, continuant à former les bataillons de divers comtés en régiments.

—Hier, le coroner a été appelé à faire enquête sur les corps de deux individus qui venaient d'être frappés de mort subitement, sans avoir pu se procurer par plus l'assistance d'un prêtre que celle d'un médecin. L'enquête a eu pour résultat, la triste conclusion suivante : que la mort de ces deux misérables était due à un trop grand usage de boissons fortes. L'un des deux, ouvrier-maçon, était veuf, père de plusieurs enfans, l'autre, garçon charretier.

*Journal de Québec.*

—M. Pierre Cauchon, l'une des victimes de l'accident du *Sydenham*, est mort à Sorel dimanche à deux heures de l'après-midi. Ses restes mortels sont arrivés ce matin dans cette ville, et sont repartis pour l'Ange-Gardien, résidence de sa famille.

—On voit par l'extrait suivant que nous faisons d'un journal de New-York que le *Great Britain*, sur le sort duquel tout le monde commence à avoir de justes alarmes, n'était pas encore arrivé aux dernières dates de cette ville :

« Les appréhensions les plus sérieuses, sont conques aujourd'hui sur le sort de ce bâtiment, qui a dû partir le 23 septembre et non le 26, comme quelques journaux l'ont dit. Pour notre part, nous espérons que ces appréhensions sont exagérées. Le *Great Britain* est un morceau d'architecture navale trop parfait, trop solide, pour avoir rien à craindre d'un ouragan, quelle qu'en soit la violence. Il est plus naturel de croire que son hélice se sera brisée, comme cela est déjà arrivé deux fois, et que cette masse flottante a été réduite à ses voiles. Dans ce cas, il n'y aurait rien d'étonnant à ce qu'il mit trente à quarante jours à traverser l'Atlantique, puisque c'est là la durée des voyages ordinaires des paquebots. Aussi pensons nous que si le *Great Britain* a couru des dangers sérieux, ce n'est que depuis avant-hier. S'il a eu à essayer l'ouragan terrible de mardi, sans avoir à lui opposer la résistance de sa vapeur et celle de son hélice, si cette tempête l'a assailli déjà avarié, sa position a dû être assez critique pour légitimer les plus grandes inquiétudes.

## IRLANDE.

—M. O'Connell a prononcé le discours suivant dans la réunion hebdomadaire du rappel de lundi dernier :

« J'ai confiance dans le nouveau ministère, et je suis convaincu qu'il fera tous ses efforts pour détourner les malheurs dont l'Irlande est menacée. Le nouveau bill, qui a pour objet de secourir les malheureux, a obtenu mon assentiment. Il ne reste à la gentry que de se faire repeler. C'est la seule ressource qui lui soit ouverte. J'ai lu avec plaisir, dans le *Freeman's Journal*, qu'à Rome, le bill des collèges avait été désapprouvé. Il faudra présenter à la reine une adresse, ce que j'appellerai le bill de collèges infidèles d'Irlande. Beaucoup de personnes désiraient qu'il y eût une réconciliation entre la jeune et la vieille Irlande, mais cela sera impossible, tant que la jeune Irlande n'abandonnera pas la force physique. Or, je ne veux pas de la force physique. Par les doctrines qu'elle professe dans le journal *la Nation*, la jeune Irlande se rend coupable du crime de haute trahison. Ce journal, en effet déclare formellement qu'il pousse le peuple à des actes de trahison. N'a-t-il pas dit que la France avait fait aux repelers des offres de secours par un intermédiaire plus sûr que M. Ledru Rollin ? Eh bien ! je somme la *Nation* de nommer les individus avec lesquels le parti est en correspondance. Si ses rédacteurs sont gens d'honneur, ils parleront. Je professe la plus grande répugnance pour toute violence révolutionnaire, tout en restant repeler. Quant au ministère actuel, je le défendrais tant que je pourrai, car je crois qu'il a le désir sincère d'être utile à l'Irlande. »

L'orateur se félicité en terminant, d'avoir non-seulement rejeté le bill de coercition de l'Irlande, mais en outre d'avoir fait tomber le ministère qui l'avait proposé.

## ÉTATS-UNIS.

—Le *Truth Teller* de New-York contient une annonce qu'il nous prie de reproduire demandant des informations de John James Duffy, demeurant en 1843 à Beauharnais. Leur sœur Mary Duffy voudrait savoir de leurs nouvelles. S'adresser au Rev. J. Kelly, Jersey-City, New-York.

—Une veine de minéral de Fer a été découverte dans l'état de Wisconsin, comté de Dodge. Le minéral donne, dit-on 90 partie de fer sur 100. Le lit est de 30 pieds d'épaisseur.

—A l'arsenal de Washington on emploie chaque jour 100 personnes à faire des cartouches pour être envoyées à l'armée.

## VARIÉTÉ.

LE VOLEUR DE COCHON.—Deux meneurs d'ours arrivèrent un soir fort tard dans un village où ils résolurent de passer la nuit. L'aubergiste qui venait de vendre le cochon qu'il avait engraisé, renferma l'ours dans l'étable devenue vacante.

A minuit vint un voleur dans l'intention d'enlever le cochon gras, car il n'avait pas la moindre connaissance de ce qui s'était passé dans la journée. Il ouvrit doucement la porte de l'étable, entra, et, dans l'obscurité, saisit l'ours au lieu du cochon qu'il espérait trouver. L'ours se dressa en poussant un grognement horrible, jeta ses deux pattes de devant sur le voleur, et le tint tellement serré à bras-le-corps qu'il ne pouvait remuer.

L'effroi et la douleur arrachèrent au malheureux des cris épouvantables ; tous les gens de l'hôtellerie s'éveillèrent au bruit.

Ce ne fut qu'avec une grande peine que les maîtres de l'ours parvinrent à retirer le voleur, tout sanglant et fort maltraité, des griffes du terrible animal. Mais il n'échappa à celui-ci que pour être livré à la justice.



### AVIS

Aux Réclamaus pour les pertes par la Rébellion dans le Las-Canada, dont les noms sont compris dans la Cédule publiée dans la Gazette du Canada en date du 18 octobre 1846.

Bureau du Receveur Général,  
Montréal, 9 octobre 1846.

LE RECEVEUR GÉNÉRAL est autorisé d'émaner des DÉBENTURES rachetables dans vingt années pour liquider ces pertes, en sommes qui ne seront pas moindres de vingt-cinq louis courant, portant intérêt, à six par cent par an, comme il est pourvu par l'acte de Victoria, chapitre 65, payable par chaque année le premier Janvier.

On recommande aux individus dont les réclamations sont au-dessous de la somme ci-dessus spécifiée, de s'unir plusieurs afin de former le montant minimum des Débitaires qui vont être émanés.

16 octobre 1846.

Les journaux anglais et français de Montréal publieront cet avis pendant deux semaines.

BOIVIN, ORFÈVRE,

Vis-à-vis le marché neuf, rue de la Basse-Ville,

PRIE les MM. du Clergé, ainsi que toutes les personnes qui ont des meubles à faire exécuter en argent, ou à faire réparer, qu'il se chargera de leurs demandes, et les fera remplir, suivant leurs ordres, en quelque genre que ce soit, ensorte qu'ils ne pourront rien désirer de plus achevé dans les pays étrangers.

20 octobre 1846.

### AVIS AUX MM. DU CLERGÉ.

Le Soussigné informe les MM. du Clergé, qu'il vient de recevoir de Paris, un grand nombre d'articles pour ornemens d'Eglise, ce qui, joint à son fonds, en fait le meilleur assortiment en ce genre qu'on ait eu dans le pays. On trouvera chez lui une très grande variété de VINS FRANÇAIS tous d'un choix bien particulier. Le soussigné ayant profité d'une occasion très favorable pour se procurer ces effets à très bas prix, il pourra les vendre aux prix les plus réduits, ayant en vue d'épuiser son Stock au plutôt.

JOSEPH ROY.

Rome, 8 août 1846.

### RABAIS IMPORTANT. OBJETS D'ÉGLISE.

MALGRÉ les prix déjà si avantageux des articles d'Eglise maintenant en vente à l'HOPITAL-GÉNÉRAL de cette ville, le Soussigné vient encore d'effectuer une production assez importante sur la plupart des articles qui devront sous peu faire place à une NOUVELLE IMPORTATION d'Objets d'Eglise attendus dans le cours du mois d'Octobre.

L'ASSORTIMENT D'AUJOURD'HUI se compose de  
Croix de Chasubles, Etoiles,  
Bandes de Dalmatiques, Garnitures de Chapes,  
Damas brochés en or, et en soie.

VOILE DE BÉNÉDICTION DU S. S. SACREMENT.

Galons, Franges à Bouillons, Cordons d'Etoiles.

On trouvera au même endroit, l'assortiment le plus riche et le plus varié de ces articles. Pour importations directes s'adresser à

J. C. ROBILLARD, No. 84, Cedar St.  
New-York.

### AVIS.

A VENDRE, A PRIX COUTANT, ou à échanger contre un bon PIANO, un HARMONIUM neuf et qui vient d'être importé directement de Paris. Cet HARMONIUM est dans l'état le plus parfait, contient TROIS REGITRES et est admirablement adapté pour une chapelle ou une petite église.

S'adresser à ce Bureau.

### NOUVEAU TESTAMENT.

AVENDRE AU BUREAU DES MÉLANGES,

L'ÉDITION du NOUVEAU TESTAMENT publiée avec l'approbation de M<sup>r</sup> Archevêque de Québec.

### ATELIER DE RELIEUR.

CHAPELEAU ET LAMOTHE.

REMERCIENT sincèrement les MM. du Clergé et le public en général de l'encouragement qu'ils ont bien voulu leur donner et les prévenir qu'ils ont transporté leur atelier à la rue St. Gabriel, faisant face à la rue Ste. Thérèse à quelque pas de leur ancienne demeure.

—ET—

Ils ont l'honneur de prévenir les MM. du Clergé, les Marchands, les Instituteurs et autres qu'ils viennent d'ouvrir un Magasin de Livres d'Ecoles à l'usage des Frères de la Doctrine Chrétienne et autres qu'ils vendront aux prix les plus réduits.

—AUSI—

Ils sont prêts à exécuter toutes Reliures de Livres suivant les ordres qui leur seront

donnés, et aussi promptement que possible. Ils espèrent par leur assiduité, leur attention et la modicité de leurs prix, s'assurer un Parage des Ouvrages.

CHAPELEAU & LAMOTHE.

Montréal, 24 juin 1845.

PHARMACIE CENTRALE, (RUE ST. PAUL, No. 69.)

Vis-à-vis J. Roy, Ecr., marchand sur cette rue.

Dépôt Général de Médicaments Français, à Patente, Produits chimiques, Parfumeries fines, etc. etc. Consultation des Malades.  
DR. PICAULT.  
Ancien Elève des Hôpitaux de Paris.

### PHARMACIE.

Coin des Rues Notre-Dame et St. Denis.

MARCELLIN COTÉ ET CIE., ont l'honneur d'informer les habitants de Montréal et des environs, qu'ils ont ouvert une PHARMACIE et un MAGASIN de DROGUES au coin des Rues Notre-Dame et St. Denis; (directement vis-à-vis l'Hôtel Donegan) où ils offrent à ceux qui voudront bien les favoriser de leur patronage, un assortiment général de

**DROGUES, PRÉPARATIONS CHIMIQUES,**

MÉDECINES PATENTÉES,

PARFUMERIE, INSTRUMENTS DE CHIRURGIE,

ETC., ETC., ETC.

M. COTÉ et Cie., ont l'honneur d'annoncer qu'ils ont constamment en main un assortiment étendu de Boîtes de Médecines Homœopathiques; avec des ouvrages en expliquant l'usage par le Dr. ROSESTREIN, Praticien Homœopathe, Montréal.—AUSI.—Une quantité de célèbres MACHINES ELECTRO-MAGNETIQUES de SHERWOOD.  
Le Dr. COTÉ a son bureau voisin de la Pharmacie où il a l'intention d'exercer sa profession.

N. B.—Eau de Soda et Nectar de Gingembre, à la Fontaine

Montréal, 10 Juillet 1846.

### BANQUE D'ÉPARGNES

DE LA

CITÉ ET DISTRICT DE MONTREAL.

AVIS.

PATRONS,

Monseigneur l'Evêque Catholique de Montréal.

Bureau des Directeurs.

W. Workman, Prés.

A. LaRoque, V. Prés.

John E. Mills,

Jacob DeWitt,

Joseph Bourret,

P. Beaubien,

L. T. Drummond,

H. Judah.

Francis Hincks,

H. Mulholland,

J. H. Holton,

John Tully,

Damase Masson,

Joseph Grenier,

Nelson Davis.

AVIS est par le présent donné que jusqu'à avis contraire l'INTERET que payera cette institution sera de CINQ POUR CENT sur les Dépôts de cinquante louis et au-dessous, et de QUATRE POUR CENT sur les Dépôts au-dessus de cette somme.

On peut obtenir copies des Règles et Réglements, et autres informations, en s'adressant au Bureau de la Banque qui est ouvert TOUS LES JOURS, de DIX heures à TROIS, et dans les soirées des LUNDIS et SAMEDIS de SIX à HUIT.

Par ordre du Bureau,

JNO. COLLINS,

Secrétaire.

Bureau de la Banque d'Épargne, de la Cité et District de Montréal, No. 46. Grande rue St. Jacques, porte voisine de l'Ottawa Hotel.  
2 juin 1846.

### FRENIÈRE

RUE BLEURY, No. 46.

Peintre et Vitrier,

Doreur à l'Huile et sur le Verre,

Encadreur de Gravures, et ouvrages faits à l'Aiguille.

Vernisseur de Cartes Géographiques et poseur de Tapisserie.

2 octobre 1846.—6m.

### CONDITIONS DE CE JOURNAL.

Les MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le MARDI et le VEDREDI. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'abonnement CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de un mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis avant l'expiration de leur abonnement.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion,	2s	6d.
Chaque insertion subséquente,		7d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion,	3s.	4d.
Chaque insertion subséquente,		10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne,		4d.
Chaque insertion subséquente,		1d.

### AGENS DES MÉLANGES RELIGIEUX.

M. Fabre libraire	Montréal.
D. Martineau, prêtre, vicaire.	Québec.
Fr. Pilote, Directeur du Collège	Ste. Anne.
Val. Guillet, écuyer.	Trois-Rivières.

PROPRIÉTÉ DE JOS. M. BELLENGER, PRÊTRE. ÉDITEUR.  
IMPRIMÉ PAR JOS. RIVET ET JOS. CHAPLEAU.